



DATE DE PUBLICATION : 20 OCTOBRE 2025

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
LE DIRECTEUR RÉGIONAL

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de l'Île-de-France  
au responsable du service des Particuliers  
de l'antenne économique de Paris-Bastille et à son adjointe**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie RAVET, directrice déléguée de l'antenne économique de Paris (succursale de Paris-Bastille) et de Madame Kloé MASSELIER, adjointe à la Directrice de l'Antenne Économique de Paris-Bastille, délégation est donnée à Monsieur Marc BAGNOLI, Responsable du Service des Particuliers, et, en cas d'absence ou d'empêchement :

- à Madame Gaëtane LEFEVRE, adjointe au Responsable du Service des Particuliers,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des Particuliers de Paris-Bastille.

Fait à Paris-la-Défense le 20 octobre 2025

Alain GERBIER